

# Table des matières

<b>Titre 1 - Objectifs et efficacité de l'assurance et cadre juridique du contrat d'assurance</b> .....	1
<b>Chapitre 1</b>	
<b>Les objectifs et l'efficacité de l'assurance</b> .....	1
Section 1. Importance économique de l'assurance .....	1
Section 2. Le besoin de sécurité .....	1
A. La lutte contre le hasard .....	1
B. Les moyens de lutter contre le hasard .....	2
I. L'épargne .....	2
II. L'assistance .....	2
III. L'assurance, synthèse de l'épargne et de l'assistance .....	3
Section 3. L'efficacité de l'assurance .....	4
A. La mutualité .....	4
B. La répartition scientifique des risques .....	5
C. La coassurance .....	5
D. La réassurance .....	5
E. Le contrôle des pouvoirs publics .....	7
F. Conclusion: une opération relativement sûre .....	7
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Le cadre juridique des assurances terrestres</b> .....	9
Section 1. Les diverses catégories d'assurances .....	9
A. Les assurances publiques .....	9
I. Les assurances sociales .....	9
II. Les assurances « administratives » .....	10
B. Les assurances privées .....	10
I. L'assurance maritime .....	10
II. L'assurance terrestre .....	11
Section 2. Origine et caractéristiques des sources législatives générales de l'assurance terrestre .....	12

A. Les dispositions du Code civil consacrées spécifiquement à l'assurance .....	13
I. La réforme de 1974-76 : le cadre et les objectifs .....	13
II. La codification de 1991-94 .....	16
B. Les dispositions du Code civil sur la théorie générale des obligations .....	19
C. Plusieurs dispositions du <i>Règlement d'application de la Loi sur les assurances</i> .....	20
D. La jurisprudence du droit des assurances .....	20
<b>Titre 2 - Le contrat d'assurance</b> .....	<b>23</b>
<b>Chapitre 1</b> <b>La définition et les caractéristiques du contrat d'assurance</b> .....	<b>23</b>
<b>Section 1. Définition générale du contrat d'assurance</b> .....	<b>23</b>
A. La définition du Code civil .....	23
B. Les éléments de la définition .....	23
I. La prestation promise .....	23
II. L'élément aléatoire du contrat : le risque .....	25
III. Le caractère onéreux du contrat : la prime .....	25
IV. La notion d'assureur .....	27
<b>Section 2. Définitions spécifiques des principaux contrats d'assurance</b> .....	<b>28</b>
A. Définitions des contrats d'assurance de personnes .....	28
I. Définition du contrat d'assurance-vie .....	28
II. Définition du contrat d'assurance accident-maladie .....	29
III. La règle de l'accessoire .....	29
B. Définitions des contrats d'assurance de dommages .....	31
<b>Section 3. Les principaux caractères du contrat d'assurance</b> .....	<b>31</b>
A. Un contrat de « la plus haute bonne foi » .....	31
I. La plus haute bonne foi du preneur .....	32
II. La plus haute bonne foi s'impose-t-elle aussi à l'assureur ? .....	34
B. Un contrat généralement d'adhésion .....	36
I. Une création jurisprudentielle .....	36
II. Une notion consacrée et définie par le nouveau Code .....	37

C. Un contrat oscillant entre le consumérisme et le mutualisme .....	39
I. Un contrat de consommation au sens large .....	39
II. Un contrat de consommation au sens technique ? .....	40
<b>Chapitre 2</b>	
<b>La formation et la prise d'effet du contrat d'assurance</b> .....	43
Section 1. Nécessité d'un accord .....	43
Section 2. Le mécanisme contractuel .....	43
A. La proposition d'assurance .....	43
I. Forme de l'offre .....	44
II. Source de l'offre .....	44
III. Effets de l'offre .....	45
B. L'acceptation de la proposition .....	47
I. Nécessité et suffisance de l'acceptation .....	47
II. L'acceptation doit être conforme à l'offre .....	52
III. L'acceptation doit émaner du destinataire de la proposition .....	55
Section 3. Nature du mécanisme contractuel .....	61
A. Principe : mécanisme de nature consensuelle .....	61
I. Exposé du principe .....	61
II. Nature de la police d'assurance .....	62
B. Tempéraments au principe du consensualisme .....	63
I. Obligation de délivrer la police .....	63
II. Obligation de délivrer une copie de la proposition .....	66
III. Obligation de délivrer une attestation d'assurance en assurance collective de personnes .....	67
Section 4. Formation et prise d'effet du contrat .....	68
A. Ces deux notions ne sont pas nécessairement synonymes .....	68
B. Cas de dissociation des deux notions .....	68
I. Causes légales .....	68
II. Causes conventionnelles .....	76
Section 5. Le contrat d'assurance provisoire (« note de couverture ») .....	78
A. Les catégories de notes de couverture .....	79
I. En assurance de dommages .....	79
II. En assurance-vie .....	79

B. Durée de la protection intérimaire .....	82
I. La durée proprement dite .....	82
II. La fin prématurée de la protection intérimaire .....	82
C. Nature de la note de couverture .....	84
D. Relations de la note de couverture avec la police définitive .....	85
<b>Chapitre 3</b>	
<b>Le contenu du contrat d'assurance</b> .....	87
Section 1. La notion de contenu .....	87
Section 2. Les clauses extérieures au contrat écrit .....	88
A. La technique du renvoi dans le droit des assurances .....	88
I. Présentation .....	88
II. La clause de renvoi à la condition externe .....	89
B. La technique du renvoi du nouveau droit des obligations .....	90
I. Le droit spécial devrait prévaloir sur le droit général .....	90
II. La délicate coordination des deux textes .....	91
C. Les politiques et pratiques de l'assureur font-elles partie du contrat ? .....	92
Section 3. Les divergences entre la police et la proposition .....	92
A. La question de la primauté de la police .....	92
B. Le régime général de l'article 2400 al. 2 .....	93
I. La nécessité d'un « signal » .....	93
II. Les contours du « document séparé » .....	94
III. Le signal de l'art. 2400 al. 2 est une exigence minimale .....	94
C. La notion de divergence .....	95
I. Différence et divergence .....	95
II. Divergence favorable et divergence défavorable à l'assureur .....	98
D. Notion de proposition .....	99
E. Conséquences de la non-application de la règle de la divergence .....	100
I. Dans les rapports assureur-demandeur .....	100
II. Dans les rapports proposant-courtier .....	100
Section 4. Les divergences entre la police collective et l'attestation d'assurance .....	101
Section 5. La modification du contenu du contrat d'assurance .....	102

A. La modification en cours de contrat .....	102
I. La modification qui améliore la situation du titulaire de la police ou du bénéficiaire .....	102
II. La modification qui avantage l'assureur .....	102
B. La modification à l'occasion du renouvellement du contrat .....	104
I. La solution antérieure à la codification de 1991-1994 .....	104
II. La solution nouvelle .....	105
C. La modification par voie d'avenant à la police initiale .....	106
<b>Chapitre 4</b>	
<b>La preuve du contrat d'assurance et de ses éléments</b> .....	109
Section 1. Le fardeau de la preuve .....	109
Section 2. La preuve de la conclusion du contrat d'assurance .....	109
Section 3. La preuve du contenu du contrat d'assurance .....	110
A. Application du droit général de la preuve .....	110
B. Les particularités du droit des assurances .....	111
<b>Chapitre 5</b>	
<b>L'interprétation du contrat d'assurance</b> .....	113
Section 1. Le nécessaire doute .....	113
A. La phase préinterprétative .....	113
B. Absence d'ambiguïté .....	114
C. Présence d'une ambiguïté .....	115
D. Cas de l'interprétation donnée par un représentant de l'assureur .....	116
Section 2. La règle de la vraisemblance .....	116
Section 3. La règle de la globalité .....	117
Section 4. La règle « contra proferentem » .....	118
A. L'évolution de la règle .....	118
I. Avant la réforme de 1974 .....	118
II. Lors de la réforme de 1974 .....	119
III. Depuis la codification de 1991 .....	119
B. La portée de la règle .....	120
Section 5. La théorie de « l'attente raisonnable » de l'assuré .....	122

A. Les deux volets de la théorie de l'attente raisonnable .....	122
B. L'attente raisonnable dans la jurisprudence canadienne et québécoise .....	123
C. L'attente raisonnable et la législation québécoise .....	125
<b>Section 6. La clause incompréhensible .....</b>	<b>125</b>

## **Chapitre 6**

<b>La durée du contrat d'assurance .....</b>	<b>127</b>
--	------------

<b>Section 1. La fin du contrat d'assurance .....</b>	<b>127</b>
---	------------

A. L'échéance du contrat .....	127
B. L'annulation du contrat .....	127
I. Les causes du droit commun .....	127
II. Les causes propres au droit des assurances .....	128
C. La déchéance des droits résultant du contrat .....	128
D. La résiliation du contrat .....	129
I. La résiliation unilatérale .....	129
II. La résiliation bilatérale .....	136

<b>Section 2. Le renouvellement du contrat d'assurance .....</b>	<b>137</b>
--	------------

A. En droit commun .....	137
I. Le principe de l'expiration .....	137
II. La nature du renouvellement du contrat .....	138
III. Le problème du renouvellement à l'initiative du courtier .....	139
B. En matière d'assurance responsabilité-automobile .....	140
I. Le principe du renouvellement légal .....	140
II. La mise en échec du principe du renouvellement ou du maintien du taux de prime .....	141
III. La mise en échec du principe du renouvellement pour la même période .....	143

## **Chapitre 7**

<b>La cession du contrat d'assurance et des droits en résultant .....</b>	<b>145</b>
---	------------

<b>Section 1. La cession de l'assurance de dommages .....</b>	<b>145</b>
---	------------

A. La cession du contrat à proprement parler .....	145
I. L'intérêt de l'opération .....	145
II. Les conditions d'efficacité de la cession du contrat .....	146
B. La cession du produit de l'assurance .....	148

I. L'objet de l'opération .....	148
II. La nature de l'opération .....	148
III. Les diverses cessions du produit de l'assurance .....	148
Section 2. La cession de l'assurance de personnes .....	151
A. La cession du contrat à proprement parler .....	151
I. La cession à part entière .....	151
B. La cession du produit de l'assurance .....	153
<b>Titre 3 - L'intérêt d'assurance</b> .....	155
<b>Chapitre préliminaire</b>	
<b>Considérations générales</b> .....	155
Section 1. Nécessité de détenir un intérêt d'assurance .....	155
Section 2. Fondement de cette nécessité .....	155
Section 3. L'intérêt d'assurance et l'ordre public .....	156
<b>Chapitre 1</b>	
<b>L'intérêt d'assurance en assurance de biens</b> .....	157
Section 1. L'intérêt d'assurance en assurance de biens: l'existence d'une relation avec le bien pouvant justifier la crainte d'une perte économique directe .....	158
Section 2. La conception traditionnelle de l'intérêt d'assurance .....	158
A. Un lien essentiellement juridique .....	158
B. Un droit actuel .....	158
C. Un droit réel .....	159
D. Conséquences de l'approche rigoriste .....	160
Section 3. La conception moderne de l'intérêt d'assurance .....	162
A. La possession .....	163
B. L'intérêt économique : la théorie de l'attente factuelle .....	163
C. Conclusion .....	166
Section 4. Portée de l'exigence de l'intérêt d'assurance .....	168
A. Quant à l'existence du bien .....	168
B. Quant à la multiplicité possible d'intérêts d'assurance .....	168
C. Quant aux personnes devant avoir un intérêt d'assurance .....	168

Section 5. Précision de l'intérêt d'assurance .....	169
Section 6. Moments d'existence de l'intérêt d'assurance .....	169
A. À tous moments .....	169
I. Lors du sinistre .....	169
II. Lors de la conclusion du contrat et par la suite, sans interruption .....	170
B. Pas nécessairement le même intérêt .....	170
C. Une appréciation en temps réel .....	171
Section 7. Conséquences de l'absence d'intérêt d'assurance .....	172
A. Absence initiale d'intérêt .....	172
B. Perte de l'intérêt d'assurance .....	172
I. Perte de l'intérêt sans aliénation du bien assuré .....	172
II. Perte de l'intérêt à la suite de l'aliénation du bien assuré .....	172
<b>Chapitre 2</b>	
<b>L'intérêt d'assurance en assurance de responsabilité .....</b>	<b>175</b>
Section 1. Notion d'intérêt d'assurance en assurance de responsabilité .....	175
Section 2. Personnes susceptibles de détenir un tel intérêt .....	175
Section 3. Différence avec l'intérêt d'assurance en matière d'assurance de biens .....	175
<b>Chapitre 3</b>	
<b>L'intérêt d'assurance en assurance de personnes .....</b>	<b>177</b>
Section 1. Notion et fondement .....	177
Section 2. Personnes devant détenir un intérêt d'assurance .....	177
A. Cas du titulaire du contrat .....	177
I. Le preneur .....	177
II. Le cas du cessionnaire entre vifs du contrat .....	178
B. Cas du cessionnaire en garantie d'une dette .....	178
C. Cas du bénéficiaire et du titulaire subrogé .....	178
Section 3. Moment d'existence de l'intérêt d'assurance .....	179
Section 4. Exceptions au principe de l'exigence d'un intérêt d'assurance .....	179
A. Le cas de l'assurance collective .....	179



B. Le cas du consentement de l'assuré en assurance individuelle .....	179
I. Exposé de l'exception .....	179
II. Modalités de l'exception .....	180
Section 5. Cas d'intérêt d'assurance en assurance de personnes .....	181
A. Hypothèse du preneur assuré .....	181
B. Hypothèse du preneur non assuré ou du cessionnaire .....	181
I. Des liens familiaux .....	181
II. Des liens économiques .....	182
III. Des liens moraux .....	182
Section 6. Conséquences de l'absence d'intérêt d'assurance .....	183
<b>Titre 4 - Le risque</b> .....	185
<b>Chapitre 1</b>	
<b>La notion de risque</b> .....	185
Section 1. Importance en droit des assurances .....	185
Section 2. Remarques terminologiques .....	185
Section 3. Définition .....	186
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Le risque assurable : caractéristiques essentielles</b> .....	187
Section 1. Le risque : un événement incertain .....	187
A. Les éléments de l'incertitude .....	187
I. Un événement futur .....	187
II. Un événement éventuel .....	188
III. Un événement possible .....	189
IV. Un événement en principe « ordinaire » .....	189
B. L'objet de l'incertitude .....	192
Section 2. Le risque : un événement indépendant de la volonté des parties .....	193
A. Généralités .....	193
I. En assurance de dommages .....	193
II. En assurance de personnes .....	193

B. Le problème (en assurance de dommages) .....	195
I. Situations simples .....	195
II. Situation complexe : le fait non intentionnel de l'assuré .....	195
C. La distinction entre l'acte intentionnel et l'acte non intentionnel (en assurance de dommages) .....	196
I. Le principe .....	196
II. La preuve de l'intention .....	203
D. Conséquence de la faute intentionnelle .....	204
E. Opposabilité de la faute intentionnelle .....	205
I. L'opposabilité : universelle, en principe .....	205
II. Le cas des assurés multiples .....	206
III. Le cas des créanciers titulaires de clauses de garantie hypothécaire .....	208
<b>Section 3. Le risque : un événement non relié à une activité contraire à l'ordre public</b> .....	<b>210</b>

### Chapitre 3

<b>Le risque assuré</b> .....	<b>211</b>
-------------------------------	------------

<b>Section 1. Le risque assuré est un événement circonscrit</b> .....	<b>211</b>
---	------------

A. L'étendue positive : la délimitation du risque .....	211
I. D'après le contrat .....	211
II. D'après la loi .....	211
B. L'étendue négative : les exclusions de risque .....	212
I. Les exclusions légales .....	213
II. Les exclusions conventionnelles .....	214
III. Une exclusion conventionnelle limitée dans le temps : la clause de suicide .....	222

<b>Section 2. Le risque assuré est un événement qui est la cause du dommage</b> .....	<b>231</b>
---	------------

A. L'événement dommageable doit être celui qu'avaient envisagé les parties .....	231
I. En ce qui concerne l'événement lui-même .....	231
II. En ce qui concerne l'objet de la perte .....	231
III. En ce qui concerne le genre de dommages .....	231
B. L'événement doit être la cause directe et immédiate du dommage .....	232

<b>Titre 5 - Les déclarations de risque</b> .....	233
<b>Chapitre 1</b>	
<b>La déclaration initiale de risque</b> .....	233
<b>Section 1. Fondement de l’obligation de déclaration</b> .....	233
A. Sur le plan économique .....	233
B. Sur le plan juridique .....	234
I. Contrat résultant de l’accord éclairé des parties .....	234
II. Contrat de la plus haute bonne foi (« Uberrimae fidei ») .....	234
<b>Section 2. Moments où la déclaration est requise</b> .....	236
A. En vue de la conclusion du contrat initial .....	236
B. En vue du renouvellement du contrat .....	236
<b>Section 3. Occasions de l’obligation de déclarer</b> .....	236
A. En réponse à une question posée .....	236
B. De sa propre initiative .....	237
<b>Section 4. Personnes soumises à l’obligation de déclarer</b> .....	238
A. Le proposant .....	238
B. L’assuré, dans certains cas .....	238
<b>Section 5. Objet de la déclaration ou de la réticence</b> .....	239
A. Les deux types d’objet de déclaration .....	239
I. Le type objectif .....	239
II. Le type subjectif .....	239
B. Conséquence .....	240
C. Remarque .....	242
<b>Section 6. Contenu de l’obligation de déclarer</b> .....	242
A. Obligation de déclarer des faits pertinents au risque .....	242
I. Le principe .....	242
II. Le fardeau de la preuve de la pertinence .....	242
III. Le test de la pertinence (« materiality ») .....	243
IV. Caractère impératif de la nécessité d’un lien de pertinence .....	251
V. Application du principe de la pertinence .....	251
B. Obligation de déclarer des faits connus du preneur ou de l’assuré .....	257
I. Énoncé de la règle .....	257
II. Champ d’application de la règle .....	257
III. Portée de la règle .....	257

C. Existence de l'obligation de déclarer malgré l'absence de rattachement de la cause du sinistre au risque dénaturé .....	258
D. Existence de l'obligation de déclarer malgré la bonne foi du preneur ou de l'assuré .....	259
I. Le principe .....	259
II. Notion de bonne foi .....	259
III. Limites .....	260
Section 7. Limites à l'obligation de déclarer .....	260
A. Faits connus de l'assureur .....	260
I. Principe .....	260
II. Limite .....	261
III. Notion de présomption de connaissance .....	261
B. Exécution substantielle de l'obligation .....	263
I. Principe .....	263
II. Caractère impératif du principe .....	263
III. Exemples .....	264
C. Limites contractuelles .....	265
I. Limites expresses .....	265
II. Limite implicite : le questionnaire .....	266
D. Rôle des intermédiaires .....	269
I. Interprétation d'une question .....	269
II. Transcription inexacte ou suggestion d'une réponse .....	269
Section 8. Conséquences du non-respect de l'obligation de déclarer .....	270
A. Généralités .....	270
B. La sanction générale de droit commun : la nullité du contrat .....	272
I. Sanction ordinaire .....	272
II. Nullité relative .....	273
III. La nullité : une sanction opérant de manière rétroactive .....	274
IV. Sanction de droit supplétif .....	276
C. La réduction de l'indemnité en assurance de dommages : sanction de principe .....	276
I. Généralités .....	276
II. Conditions d'application de cette sanction .....	277
III. Conséquences de la sanction .....	280
D. Régime particulier en assurance de personnes .....	280

I. Le cas du contrat en vigueur depuis au moins deux ans .....	280
II. Le cas où la fausse déclaration porte sur l'âge .....	282
E. La portée des sanctions .....	284
I. Quant au type de contrats .....	284
II. Quant aux personnes .....	285
<b>Section 9. Le cas de la fausse déclaration ou de la réticence du courtier de l'assuré .....</b>	<b>286</b>
<b>Chapitre 2</b>	
<b>La déclaration d'aggravation du risque .....</b>	<b>289</b>
<b>Section 1. Généralités .....</b>	<b>289</b>
<b>Section 2. Champ d'application de l'obligation de déclarer l'aggravation .....</b>	<b>289</b>
A. Assurances de dommages .....	290
B. Assurances de personnes .....	290
I. Principe : absence d'obligation de déclarer l'aggravation .....	290
II. Tempérament : le risque professionnel en assurance maladie-accidents .....	291
<b>Section 3. Contenu de l'obligation de déclarer l'aggravation .....</b>	<b>291</b>
A. Aggravation pertinente au risque .....	291
I. Avant le 22 juin 1979 .....	291
II. Entre le 22 juin 1979 et le 1er janvier 1994 .....	292
III. Depuis le 1er janvier 1994 .....	293
B. Aggravation connue de l'assuré .....	294
C. Aggravation inconnue de l'assureur .....	295
<b>Section 4. Personnes tenues à l'obligation de déclarer l'aggravation .....</b>	<b>295</b>
A. Principe .....	295
B. Tempérament .....	295
<b>Section 5. Modalités de la déclaration .....</b>	<b>296</b>
A. Promptitude .....	296
B. Conformité en substance .....	297
C. Liberté de forme .....	297
D. Déclaration adressée à l'assureur .....	297

<b>Section 6. Exemples de circonstances d'aggravation</b> .....	298
A. La modification de l'usage ou l'ajout d'occupants nouveaux .....	298
B. La modification de la structure, du contenu ou des composantes du bien assuré .....	298
C. Le déplacement du bien assuré .....	299
D. L'inoccupation .....	299
I. Principe .....	299
II. Tempéraments .....	299
E. La cessation des activités d'une usine, en assurance-incendie .....	300
F. Certains travaux, en assurance de dommages .....	300
<b>Section 7. Conséquences de l'aggravation du risque</b> .....	301
A. En assurance de dommages .....	301
I. Hypothèse de la déclaration d'aggravation .....	301
II. Hypothèse de l'absence de déclaration d'aggravation .....	302
B. En assurance maladie-accidents .....	304
C. Aggravation de risque et risque non couvert .....	304
 <b>Chapitre 3</b>	
<b>Les garanties et les engagements formels</b> .....	307
<b>Section 1. Les garanties affirmatives</b> .....	307
A. Avant le 20 octobre 1976 .....	307
B. Depuis le 20 octobre 1976 .....	307
<b>Section 2. Les engagements formels</b> .....	307
A. Notion .....	307
B. Légalité .....	308
C. Sanction du non-respect de l'engagement formel .....	309
I. Principe .....	309
II. Modalités .....	309
III. Conditions .....	310
IV. Sanction du non-respect de l'engagement formel : la suspension de la garantie .....	311

<b>Titre 6 - Les assurances de dommages</b> .....	313
<b>Chapitre 1</b>	
<b>La prime en assurance de dommages</b> .....	313
<b>Section 1. Le montant de la prime</b> .....	313
A. Le montant initialement prévu .....	313
B. Les modifications du quantum en cours de contrat .....	313
I. La règle .....	313
II. Les exceptions .....	314
<b>Section 2. L'exigibilité de la prime</b> .....	314
A. Naissance du droit à la prime .....	314
B. Disparition rétroactive du droit à la prime .....	315
C. Disparition non rétroactive du droit à la prime .....	316
I. Hypothèse de la résiliation du contrat .....	316
II. Hypothèse de la disparition du risque .....	317
<b>Section 3. Le paiement de la prime</b> .....	317
A. Les modalités du paiement .....	317
B. Le destinataire du paiement .....	317
<b>Section 4. Les conséquences du non-paiement de la prime</b> .....	318
A. L'option de l'assureur .....	318
B. La question de la résiliation du contrat .....	318
I. En droit commun .....	318
II. Dans le cas du contrat d'assurance responsabilité automobile .....	318
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Les formalités préalables au versement de l'indemnité en assurance de dommages</b> .....	321
<b>Section 1. L'avis de sinistre</b> .....	321
A. Caractère de l'obligation .....	321
B. Personnes assujetties à l'obligation .....	321
C. Les modalités de l'obligation .....	322
I. La forme de l'avis .....	322
II. Le destinataire de l'avis .....	322
D. Les délais à respecter .....	322

I. Le point de départ du délai .....	322
II. Le délai : la promptitude .....	323
E. Sanction de l'inexécution de l'obligation d'avis de sinistre .....	324
I. Le principe de la déchéance des droits à l'indemnisation .....	324
II. Le cas particulier des polices à base de réclamations présentées et rapportées, en assurance de responsabilité .....	326
<b>Section 2. La preuve de perte .....</b>	<b>328</b>
A. L'obligation .....	328
I. Déclarer les circonstances .....	329
II. Fournir les pièces justificatives .....	329
II. Fournir les pièces justificatives .....	329
B. L'initiative de l'exécution de l'obligation .....	329
I. Principe .....	329
II. Étendue du principe .....	330
C. Le débiteur de l'obligation .....	330
D. Les modalités de la preuve de perte .....	330
I. La preuve doit se faire dans un certain délai .....	330
II. Les déclarations doivent être conformes à la vérité .....	331
III. L'assuré a une obligation générale de collaborer avec son assureur .....	331
E. Sanction du manquement à l'obligation de preuve de perte .....	333
I. Cas de la déclaration mensongère .....	333
II. Cas des manquements autres que la déclaration mensongère .....	341
<b>Section 3. Avis et preuve de perte et renonciation de l'assureur .....</b>	<b>344</b>
A. Notion de « waiver » .....	344
B. Exemples de cas de « waiver » .....	345
I. Attitude surprenant la bonne foi de l'assuré .....	345
II. Certaines dénégations de responsabilité .....	345
C. La renonciation doit être vraisemblable .....	346
D. « Waiver » et procédure .....	346
 <b>Chapitre 3</b>	
<b>L'indemnité en assurance de dommages .....</b>	<b>347</b>
Section 1. Le caractère indemnitaire de l'assurance de dommages .....	347
Section 2. L'évaluation en assurance de biens .....	348



A. L'évaluation de droit commun : le « contrat à valeur indéterminée » .....	348
I. Généralités .....	348
II. La nécessaire évaluation .....	350
III. Rôle du montant d'assurance .....	351
IV. Preuve judiciaire de la valeur de la chose .....	351
V. Mode approprié d'évaluation .....	352
VI. Moment de référence de l'évaluation .....	353
B. L'évaluation par anticipation : le « contrat à valeur agréée » .....	354
I. Objectif de ce mode d'évaluation .....	354
II. Caractères de ce mode d'évaluation .....	354
<b>Section 3. La détermination de l'indemnité en assurance de biens</b> .....	356
A. L'hypothèse normale .....	356
B. L'hypothèse de la pluralité d'assureurs .....	356
I. Les assurances multiples .....	356
I.1 Les polices multiples en assurance de biens .....	356
I.2 Les polices multiples en assurance de responsabilité civile .....	362
II. La coassurance de quotité .....	364
C. L'hypothèse de la surassurance .....	365
I. Le régime de la surassurance .....	365
II. Le cas de la surassurance personnelle .....	366
D. L'hypothèse de la sous-assurance .....	367
I. Une notion née de la pratique .....	367
II. Une notion enchâssée par le nouveau Code .....	368
<b>Section 4. Les modalités de paiement de l'indemnité en assurance de biens</b> .....	371
A. Moment du paiement .....	371
B. Nature du paiement .....	371
I. Principe .....	371
II. Exception : l'indemnité en nature .....	372
C. Destinataire du paiement .....	373
I. Le titulaire du contrat .....	373
II. Le bénéficiaire .....	373
III. Le bénéficiaire d'une hypothèque du droit à l'indemnité .....	373
IV. Les créanciers détenant une hypothèque ou une priorité sur le bien assuré .....	374

<b>Section 5. La subrogation en assurance de dommages</b> .....	379
A. Objectifs .....	379
B. Domaine d'application .....	379
I. Quant au type d'assurance de dommages .....	379
II. Quant à la cause juridique du préjudice .....	380
III. Quant au type de préjudice de l'assuré .....	381
C. Caractères de la subrogation en assurance de dommages .....	381
I. La subrogation est automatique .....	381
II. La subrogation est limitée .....	382
III. La subrogation est régie par des règles impératives .....	383
IV. La subrogation s'exerce contre un tiers .....	384
V. La subrogation est juridiquement protégée .....	387
D. Exercice .....	387
<b>Chapitre 4</b>	
<b>Les particularités de l'assurance de responsabilité</b> .....	389
<b>Section 1. Généralités</b> .....	389
A. Objet de l'assurance de responsabilité .....	389
B. Domaine d'application de l'assurance de responsabilité .....	389
C. Appartenance à l'assurance de dommages .....	390
D. Bénéficiaires de la protection .....	390
<b>Section 2. Les obligations de l'assureur de responsabilité</b> .....	391
A. Indemniser la victime .....	391
B. Défendre les intérêts de l'assuré .....	392
I. La défense générale des intérêts de l'assuré .....	392
II. La défense judiciaire de l'assuré poursuivi .....	393
C. Assumer les frais, dépens et intérêts .....	401
I. L'objet de la prise en charge .....	401
II. L'étendue générale de cette prise en charge .....	402
III. L'assiette de la prise en charge des intérêts .....	402
IV. La qualification des « indemnités » additionnelles .....	403
<b>Section 3. Les recours de la victime</b> .....	403
A. La solution antérieure au 20 octobre 1976 .....	403
I. Absence de droit d'action contre l'assureur .....	403

II. Action contre l'assuré .....	403
III. Exécution du jugement de condamnation .....	404
B. La solution depuis le 20 octobre 1976 .....	404
I. L'option de la victime .....	404
II. L'exercice de l'option .....	405
Section 4. La transaction entre l'assuré et la victime .....	412
A. Sous l'empire de l'ancien droit .....	412
B. Sous l'empire du droit actuel .....	413
<b>Titre 7 - Les assurances de personnes</b> .....	415
<b>Chapitre 1 - La prime en assurance de personnes</b> .....	415
Section 1. L'objet du paiement .....	415
Section 2. Le délai de paiement .....	416
Section 3. Les modalités de paiement .....	416
Section 4. Conséquences du non-paiement de la prime .....	417
A. En assurance sur la vie .....	417
I. Le recouvrement de la prime .....	417
II. La résiliation du contrat .....	418
III. La rétention de la prime .....	419
B. En assurance-maladie et accidents .....	420
I. Le recouvrement de la prime .....	420
II. La résiliation du contrat .....	420
III. La rétention de la prime .....	420
Section 5. La prime et l'annulation du contrat .....	421
<b>Chapitre 2</b>	
<b>Les formalités préalables au versement de la prestation</b> .....	423
Section 1. L'avis de sinistre .....	423
A. En assurance-vie .....	423
B. En assurance-maladie et accidents .....	424
I. L'obligation .....	424
II. Les délais .....	424

Section 2. La preuve de perte .....	427
A. En assurance-vie .....	427
I. Hypothèse du décès certain .....	427
II. Hypothèse du décès incertain .....	428
B. En assurance-maladie et accidents .....	431

### Chapitre 3

La prestation .....	433
---------------------	-----

Section 1. La règle du caractère compensatoire .....	433
A. En assurance-vie .....	435
B. En assurance-maladie et accidents .....	435
I. En général .....	435
II. En assurance revenus .....	435
C. La subrogation en assurance de personnes .....	436
I. Absence de subrogation légale .....	436
II. Le problème de la subrogation conventionnelle ou de la cession de créance .....	437

### Chapitre 4

Les bénéficiaires désignés et les titulaires subrogés en assurance-vie .....	441
---	-----

Section 1. Les bénéficiaires désignés en assurance sur la vie .....	441
A. Notion de bénéficiaire .....	441
B. Absence de désignation de bénéficiaires .....	442
I. Notion d'absence de bénéficiaires .....	442
II. Conséquences de l'absence de désignation .....	442
C. Présence d'une désignation de bénéficiaire .....	442
I. Modes de désignation .....	442
II. Conditions de désignation .....	443
III. Conséquences de la désignation d'un bénéficiaire .....	448
IV. Opposabilité de la désignation à l'assureur .....	450
V. Révocabilité et irrévocabilité de la désignation .....	450
VI. L'effet de la disparition ou du relâchement du lien matrimonial ou d'union civile sur la désignation du bénéficiaire marié ou uni civilement au preneur ou à l'adhérent .....	457

<b>Section 2. Les titulaires subrogés</b> .....	459
A. Notion .....	459
B. Effets .....	459
I. Sort du bénéficiaire désigné .....	459
II. Conséquences quant au titulaire subrogé .....	460
C. Mode de nomination .....	460
D. Caractères des droits du titulaire subrogé .....	460
E. Révocabilité .....	460
F. L'effet de la disparition ou du relâchement du lien matrimonial ou d'union civile sur la désignation du titulaire subrogé .....	461
<b>Chapitre 5</b>	
<b>Les droits du titulaire du contrat résultant de la réserve mathématique en assurance-vie</b> .....	463
<b>Section 1. Le rachat de la réserve</b> .....	463
A. Notion .....	463
B. Effets .....	464
C. Personnes pouvant se prévaloir du rachat .....	464
D. Le sort des bénéficiaires .....	465
I. Le bénéficiaire révocable .....	465
II. Le bénéficiaire irrévocable .....	465
E. Le moment de la prise d'effet du rachat .....	466
I. En ce qui concerne le paiement de la valeur de rachat .....	466
II. En ce qui concerne la fin du contrat .....	466
F. Valeur de rachat et attentat à la vie de l'assuré .....	468
<b>Section 2. L'avance sur police</b> .....	468
A. Définition et intérêt .....	468
B. Nature .....	469
C. Catégories .....	469
I. L'avance sur police proprement dite .....	469
II. L'avance sur police automatique .....	470
D. Le sort des bénéficiaires .....	470
<b>Section 3. La réduction des engagements de l'assureur</b> .....	470